

A2M DEVELOPPEMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 90 000 euros
Siège social : 30 rue de la Commanderie
54840 BOIS DE HAYE

RCS NANCY 480 456 102

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2026**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **31 décembre 2025** s'élevant à **6 448,02 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 6 448,02 euros

Auquel s'ajoute :
Le report à nouveau antérieur 35,61 euros

Pour former un bénéfice distribuable de 6 483,63 euros

Pour un montant de **6 400,00 euros au compte « autres réserves »** qui s'élève ainsi à **373 700,00 euros** et pour un montant de **83,63 euros au compte « report à nouveau »** qui s'élève ainsi à **83,63 euros**.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



Désignation de l'entreprise : SARL A2M DEVELOPPEMENT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 30 rue de la Commanderie		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 4 8 0 4 5 6 1 0 2 0 0 0 1 5		Néant ☐					
		Exercice N, clos le, 31122025	N-1 31122024				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	AK			
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM			
		Terrains	AN	AO			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW			
		Participations	CS	CT	117 254	117 254	
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
Autres immobilisations financières *		BH	BI				
TOTAL (II)		BJ	117 254	BK	117 254	117 254	
ACTIF CIRCULANT		STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
			En cours de production de biens	BN	BO		
			En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis		BR	BS			
	Marchandises		BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY			
		Autres créances (3)	BZ	CA	354 008	354 008	349 190
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	3 305	3 305	1 473	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI				
	TOTAL (III)		CJ	357 313	CK	357 313	350 664
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
		Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)		CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	474 567	IA	474 567	467 918	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	5 134	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SARL A2M DEVELOPPEMENT		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 90 000)	DA	90 000	90 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	216	216	
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	9 000	9 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	367 300	356 100	
	Report à nouveau	DH	36	73	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	6 448	11 162	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TO TAL (I)	DL	473 000	466 552	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TO TAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TO TAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	52	50	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV			
	Instruments financiers à terme	DI			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 515	1 316	
	Dettes fiscales et sociales	DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TO TAL (IV)	EC	1 567	1 366		
Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED				
TO TAL GENERAL (I à V)	EE	474 567	467 918		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 567	1 366	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	52	50		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL A2M DEVELOPPEMENT					Néant ☐ *			
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets*	EJ		FK		FL		
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP		
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					F1		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	1
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1	1	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 884	2 729
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX		
	Salaires et traitements *					FY		
	Cotisations sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements}^* \text{ (14)} \\ \text{- dotations aux dépréciations} \end{array} \right.$					GA	
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GC	
		Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GD	
	Autres charges (12)					GI		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE		1	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GF	2 884	2 730	
					GG	(2 882)	(2 729)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	7 405	7 833
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	4 363	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2		
Total des produits financiers (V)					GP	11 768	7 833	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	11 768	7 833	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	8 886	5 104	

Désignation de l'entreprise SARL A2M DEVELOPPEMENT		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)		HH	
4 - RES ULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 438 (6 058)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	11 770 7 834
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 322 (3 328)
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	6 448 11 162
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	4 363
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8		
	dont cotisations facultatives Madelin A10		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11		
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **474 567** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **11 770** euros et un total **charges** de **5 322** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **6 448** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2023, modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Intégration fiscale

La société SARL A2M DEVELOPPEMENT, sise au 30 Rue de la Commanderie 54840 SEXEY-LES-BOIS, détenant 100% des parts sociales de la société SARL A2M DIFFUSION, s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés et de l'imposition forfaitaire annuelle dus par le groupe fiscal formé par elle-même et la société SARL A2M DIFFUSION, en vertu d'une convention d'intégration fiscale conclue pour une durée de cinq années à compter du 01/01/2005, renouvelable.

A ce titre, la prise en charge par la société SARL A2M DEVELOPPEMENT de l'impôt sur les sociétés et de l'imposition forfaitaire annuelle dus sur le résultat et / ou la plus-value d'ensemble du groupe, fait naître à son profit, et ce quelque soit le montant effectif dudit impôt, une créance sur la filiale égale à l'impôt qui serait dû par chaque participation comme si elle n'était pas membre du groupe.

Immobilisations

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvc	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations	117 254					117 254
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	117 254					117 254
TO TAL		117 254					117 254

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Autres Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
TOTAL						

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	5 134		5 134
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 644	1 644	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	347 230	347 230	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance			
	TOTAL DES CREANCES	354 008	348 874	5 134
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	52	52		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 515	1 515		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
	TOTAL DES DETTES	1 567	1 567		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Charges à payer

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		1 174
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTERETS COURUS A PAYER</i>	52	52
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN. FACT. NON PARVENUES</i>	1 122	1 122

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		900,00	100,0000	90 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		900,00	100,0000	90 000,00

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2025

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos**A. Renseignements détaillés****1. Filiales (Plus de 50 %)**

SARL A2M DIFFUSION

145 824

100,00

30 838

SCI DE LA GRANDE FOSSE

51 974

99,80

8 054

2. Participations (10 à 50 %)**B. Renseignements globaux****1. Filiales non reprises en A.**

a) françaises

b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

a) françaises

b) étrangères